

IDENTIFICATION
Section : Immobilier
Intitulé de l'UE : Assurance-sécurité
Code de référence : 716437U32D1
Nombre de périodes : 60
Nombre de crédits ECTS : 5

DESCRIPTION
Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours Savoir établir des documents officiels relatifs à l'expertise immobilière en utilisant les textes légaux Savoir effectuer les différentes évaluations selon les buts poursuivis :
Finalités particulières : L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant : -d'appréhender la gestion des sinistres en matière d'assurances terrestres en général et en matière immobilière en particulier ;

- de situer les principes de sécurité qui prévalent dans le secteur de l'immobilier et de la construction ;
- d'établir les documents relatifs aux règlements de sinistres et d'évaluation de risques.

Contenu du cours :

PREMIERE PARTIE : Notions d'assurances de responsabilité.

1. Les différents types de responsabilité.

2. Le livre 6 en détail.

- Responsabilité contractuelle et extracontractuelle.
- Responsabilité du fait personnel.
- Responsabilité des mineurs et des personnes atteintes d'un trouble mental.
- Responsabilité du fait d'autrui.
- Responsabilité du fait des choses corporelles et des animaux.
- Le dommage.
- Notion de lien causal.
- Réparation intégrale du dommage.
- Cas d'exception.

3. Cas d'assurances.

DEUXIEME PARTIE : Notions d'assurances de dommages en immobilier (assurance habitation).

1. Historique légal et terminologie.
2. La notion de risques.
3. Les valeurs à retenir.
4. Les qualités du preneur d'assurance.
5. Notion d'abandon de recours.
6. Les périls couverts.
7. L'indexation des contrats.
8. Les extensions de garantie.

TROISIEME PARTIE : Cas pratiques.

1. Notions d'évaluation des risques.
2. Analyse de tarification des risques.
3. La gestion sinistre (prévention et sécurité).

Bibliographie :

Code civil (livre 6), loi sur les assurances terrestres, documents émanant des compagnies (conditions générales, ...) divers revues d'actualité en assurance (le monde de l'assurance, etc...)

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Druart Cédric

METHODOLOGIE

Support écrit servant de base pour le suivi du cursus théorique

Utilisation d'outils et logiciels disponibles sur le marché de l'assurance

Réalisation d'exercices de mise en situation (gestion sinistres, etc...)

Approche réflexive des étudiants sur des problèmes donnés en fonction de l'évolution de leurs acquis

SUPPORTS

Les consignes et informations générales sont transmises par le chargé de cours pour l'optimisation de l'UE

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Evaluation formative tout au long du cursus

Evaluation finale écrite (théorie et travaux pratiques)

Les capacités terminales seront acquises selon les critères repris dans la grille d'évaluation de cette UE à disposition des étudiants

UTILISATION DE L'IA

L'usage de l'IA est toléré dans le cadre de ce module mais à simple usage de correction ou information complémentaire au cours. Tout abus dans son usage pourra entraîner sanctions.